

Compte-Rendu du Conseil d'école 18/06/2024

Début du conseil 18h, fin du conseil 19h 15– Salle motricité école maternelle

Personnes présentes

Représentants mairie : MR BONNET (Maire), MME LE BARRILLEC (élue aux affaires scolaires), MR BOSSEZ (responsable service scolaire), MME IBOUD (secrétaire service scolaire), MME LAUZIER (responsable ATSEM), MME BITEUR (responsable périscolaire Chavannes).

Enseignants : MME LERALE (Directrice), MME BOUCHET-VIRETTE, MME HAHN, MME LESBROS, MME MARTIN-METENIER, MME VACHON.

Délégués de parents d'élèves : MME SOTTOMANO, MR JAVEY, MME LAMBERT, MR RETROUVEY, MM VITTORIANO et MME ZAMBELLI

Secrétaire de séance : M RETROUVEY

MME l'Inspectrice est excusée.

Présentation/ bilan des activités en lien avec le projet d'école des périodes 3 et prévisionnel 4

-Activités sportives :

En P4 et P5, les élèves ont fait plusieurs séances de préparation au courseton sur les terrains de l'ASPTT.

Les GS se sont rendus 2 fois par semaine à piscine de l'EPA pour des séances de natation.

Le courseton et la fête des sports ont malheureusement dû être annulés à cause des conditions météorologiques défavorables.

En P5, tous les MS ont décroisé pour participer à une séance d'équitation au centre équestre de Montfort.

-Activités culturelles :

Toutes les classes ont bénéficié de leur 3ème animation à la médiathèque de Montbonnot : les classes ont participé à des lectures bruitées sur le thème de la mer (en lien avec le projet annuel)

Dans le cadre du Projet départemental Ecole et Cinéma, en P3 les classes des GS ont visionné *Ponyo sur la falaise*, en P5, toutes les classes ont vu la série de Courts-métrages, *la farandole des Couleurs*.

Les séances de poterie pour les PS avec Mme Ximenez, initialement prévues en janvier, se sont déroulées en P4, par petits groupes de 5-6 enfants.

Xavier Contucci est intervenu les jeudis en p4 p5 pour travailler l'expression corporelle et le chant et préparer un spectacle en lien avec le cycle de l'eau. Ces séances qui permettent un projet fédérateur au sein de l'école est entièrement financé par la Mairie. Les enfants présenteront le spectacle préparé lors de ces séances, le samedi 29 juin à 13h15 au Parc de la Mairie.

La classe de Mme Bouchet-Virette a participé au projet départemental Petit cinéma de classe. Les élèves ont réalisé un film qui a été projeté aux parents et à tous les élèves de l'école il y a peu. Ils se sont ensuite réunis avec les autres classes participantes pour visionner l'ensemble des créations.

La classe de GS de Mme Bouchet-Virette passera la journée à Grenoble le 1^{er} juillet : Après avoir vu l'exposition Miro, elle fera un atelier au musée.

-Activités en lien avec *Explorer le Monde*

En P4, dans le cadre de notre projet annuel sur les différents milieux, nous avons fait appel à Ebullarium qui nous a proposé 4 journées pour l'ensemble des classes sur la thématique du chantier et de la Ville.

- Dans le cadre des projets ENS, les GS de Mme Martin Méténier ont passé la journée au Bois de la Bâtie.
- Pour finaliser le projet autour de l'eau, 5 classes ont passé la journée à Aix-les-Bains : 1 atelier au Musée Aqualys+ 1 sortie dans les marais pour évoquer la roselière et sa faune.
- Les GS ont participé à un atelier de programmation avec l'aide de l'INRIA au sein de l'école. La classe de Mme Bouchet-Virette s'est ensuite déplacée dans leurs locaux pour compléter le travail réalisé en classe.
- Mercredi 3 juillet : Nous invitons tous les parents à venir relever le challenge du don du sang. Les enseignantes garderont les enfants le matin pendant leur don.
- Jeudi 4 juillet : remise d'albums aux GS pour leur passage au CP devant toute l'école.

- Santé :

Le médecin scolaire et/ou l'infirmière scolaire de secteur sont venus 5 matinées pour voir l'ensemble des GS de grande section.

-Liaisons :

La crèche viendra 3 matinées avec les futurs PS pour un temps d'adaptation.

Les GS iront visiter leur future école élémentaire et rencontrer les enseignantes de CP fin juin. Un décroisement sera fait entre les 2 GS.

Les futurs GS du Bourg iront visiter leur école et rencontrer leur enseignante le vendredi 28 juin.

Deux visites de l'école pour les nouveaux inscrits auront lieu le samedi 29 juin matin.

-Sécurité :

Un exercice PPMS a eu lieu le 5 avril. Type de scénario choisi : Confinement par groupes de classes dans les couloirs. Un exercice incendie a eu lieu le 7 juin. Ces entraînements se sont réalisés dans des conditions favorables.

-OCCE :

L'OCCE, association qui gère les coopératives d'école en Isère, nous a appris il y a quelques jours, que l'accord qu'elle avait avec la Poste allait être modifiée et que les frais bancaires divers allaient augmenter considérablement. L'OCCE nous propose donc une offre avec Assoconnect et la banque en ligne Swan. Cette offre, bien que plus chère que l'offre actuelle nous mettra à disposition des services intéressants et plus adaptés à un fonctionnement moderne des paiements (CB, virements, accès compte en ligne). Les parents ne pourront plus régler en chèque. Les virements seront privilégiés.

Bilan coopérative générale : Actuellement sur le compte de la coopérative générale, il reste 6051, 75 euros. Des factures restent à régler d'ici la fin de l'année.

-Travaux : Des rafraîchisseurs ont été installés dans les classes.

- Prévisionnel rentrée 2024-2025

A ce jour : 52 PS, 54 MS, 44 GS, soit 150 élèves. Nous nous orientons vers l'organisation pédagogique suivante :

4 PSMS, 2 GS

14 GS seront en élémentaire au Bourg et ne compteront donc plus dans nos effectifs. Une réunion aura lieu d'ici la fin de l'année pour donner les informations supplémentaires.

Les listes de classes seront affichées la veille de la rentrée en fin de journée. Seuls les noms avec initiales y seront notés (respect RGPD). Les PS feront des rentrées échelonnées sur les 2 premières matinées. Les familles en seront informées par mail courant juillet.

8h20 MS et GS 9h-10h 1^{er} groupe de PS 2^{me} groupe 10h15-11h20 Inversion le second jour.

-Pédibus :

Promotion du pédibus vendredi 21 mars. Nous encourageons les familles à venir par ce biais à l'école.

-Questions parents :

Les parents délégués ont transmis des questions de parents concernant les absences à la cantine/périscolaires et leurs facturations.

Il apparait que certains parents se sont retrouvés dans l'impossibilité de justifier à temps les absences de leurs enfants au repas/gouter/activités et se sont retrouvés à mener des discussions difficiles avec les interlocuteurs de la mairie.

Les parents délégués précisent que plusieurs points rendent critiques les délais et la nature des justificatifs demandés par la mairie :

- Il est compliqué d'obtenir un rendez-vous dans le délai de 48 heures chez un médecin
- Les médecins n'ont plus d'obligation de fournir de certificat médical d'exclusion pour les enfants de maternelle. Plusieurs médecins refusent systématiquement d'écrire un certificat pour les deux-trois jours d'absence.
- Lorsque des parents parviennent à consulter le médecin et avoir un justificatif, il y a parfois eu des refus pour cause de retard de télétransmission (48 heures réglementaire)

La mairie a rappelé le règlement établi concernant la procédure pour excuser les enfants aux repas, à savoir : fournir un justificatif médical et le transmettre dans un délai de 48heures

La mairie comprend que le système n'est pas parfait. Elle rappelle cependant qu'elle participe au frais des repas et que des analyses menées sur d'anciennes périodes avaient montré que la facture en lien avec le gaspillage alimentaire à la cantine avait pu atteindre plus de 900€ en moins de 3 mois.

De plus, la mairie rappelle que le fonctionnement actuel de la restauration au sein de l'école des Chavannes ne permet pas d'agir contre le gaspillage alimentaire en cas d'absence massive étant donné que la chaîne du froid ne peut pas être respectée.

Également, la mairie rappelle que le médecin n'est pas obligé de rédiger un certificat médical pour la dispense d'école, mais qu'il est tenu de fournir un justificatif de garde à domicile (nécessaire à l'employeur afin de valider les jours dit « enfant malade ») pour un des deux parents et que cette pièce est parfaitement valide pour la mairie.

Concernant le délai, il est important par souci d'égalité, de respecter le délai de 48 heures pour tous et de ne pas accorder de passe-droit.

Les 48 heures correspondent à la durée pour laquelle il est possible aux parents de désinscrire leur enfant. La mairie rappelle, en effet, que le fonctionnement de la cantine scolaire nécessite de commander le bon volume de repas plus de 48 heures à l'avance. Le parent d'élève a le loisir de son côté de pouvoir désinscrire son enfant avec le même délai.

La Directrice remercie l'ensemble des personnes présentes au conseil. Elle se félicite du bon climat entre les différents acteurs de l'école : Maire, élus, responsables, parents délégués, enseignants... Les discussions sont toujours constructives et apaisées, c'est appréciable de travailler dans ces conditions.

Pour finir, un remerciement tout particulier est adressé à Christine Bouchet-Virette qui partira en retraite le 1^{er} octobre prochain.

Cette enseignante, toujours très investie auprès des élèves, impliquée dans les projets-phares de l'école aura marqué l'histoire de l'Ecole des Chavannes. Nous lui souhaitons une très belle retraite bien méritée.

Secrétaire de séance, M RETROUVEY , Présidente du Conseil d'école, MME LERALE